

## Écllosion de gastro-entérite à *Salmonella* Newport multirésistante

6 décembre 2022

Info-MADO

### Contexte

Le 15 novembre 2022, l'Agence de la santé publique du Canada a signalé une écllosion de cas de gastro-entérite associée à des voyages au Mexique et causée par une souche de *Salmonella* Newport multirésistante. Entre le 11 décembre 2018 et le 16 septembre 2022, 157 isolats canadiens ont été identifiés, dont 24 au Québec.

L'enquête épidémiologique a révélé qu'une proportion identique d'hommes et de femmes étaient atteints et que l'âge médian était de 39 ans (0 à 91 ans). Sur les 34 cas pour lesquels l'information épidémiologique était disponible, 97 % des répondants ont déclaré avoir voyagé au Mexique.

Des tests de sensibilité aux antimicrobiens ont révélé, chez 70 % des isolats, une résistance à l'azithromycine et à la ciprofloxacine, les deux antibiotiques les plus fréquemment prescrits en auto-traitement. La plupart présentaient également une résistance supplémentaire au TMP-SMX, à l'ampicilline, au chloramphénicol, à la streptomycine et à la tétracycline. Tous les isolats étaient toutefois **sensibles à la ceftriaxone**.

### RAPPEL SUR LA SALMONELLOSE

- La salmonelle est une bactérie à Gram négatif qui se transmet par la consommation d'eau ou d'aliments contaminés (viandes crues, fruits, légumes, produits laitiers, œufs, etc.), le contact fécal-oral direct ou indirect (via les aliments, l'eau, les surfaces ou les objets contaminés) et par la contamination croisée.
- **Les symptômes** de la gastro-entérite à *Salmonella* peuvent varier de bénins à graves. Les principaux symptômes sont les nausées, les vomissements, les diarrhées (parfois sanguinolentes), les crampes abdominales, la fièvre et la céphalée.
- **La durée de la maladie** est de trois à sept jours, mais peut aller jusqu'à plusieurs semaines chez certains patients plus vulnérables. Dans la plupart des cas, la guérison est spontanée et ne nécessite pas de traitement. Toutefois, certaines personnes développeront une maladie plus sévère qui nécessitera une antibiothérapie et une hospitalisation.
- **La période d'incubation** est de 5 à 72 heures.
- **La période de contagiosité** peut s'étendre jusqu'à quatre semaines après la fin des symptômes si la maladie n'est pas traitée par des antibiotiques.
- Les mesures de **prévention** pour réduire la transmission alimentaire sont les suivantes : la cuisson adéquate des aliments (notamment la volaille), la consommation de produits laitiers pasteurisés, le lavage des légumes et des fruits, la consommation d'eau embouteillée, traitée ou bouillie lors d'un voyage dans un pays à risque de transmission, le lavage des mains avec de l'eau et du savon avant de manipuler les aliments et après être allé aux toilettes. Il convient aussi de s'assurer d'éviter la contamination croisée. Pour plus d'informations concernant **les mesures préventives**, visitez <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/maladies/transmissibleshumain/Pages/salmonellose.aspx>

- Pour la prévention de la diarrhée des voyageurs, se référer au Guide d'intervention santé-voyage de l'INSPQ, Chapitres *Eau et aliments* et *Diarrhée des voyageurs*.
- La salmonellose est une **maladie à déclaration obligatoire (MADO)**.

### INTERVENTIONS ATTENDUES DES CLINICIENS

#### ÉTANT DONNÉ QUE

- 1) **LE MEXIQUE EST UNE DESTINATION VOYAGE PRISÉE PAR LES QUÉBÉCOIS PENDANT LES MOIS D'HIVER**
- 2) **LA SOUCHE BACTÉRIENNE DE CETTE ÉCLOSION PRÉSENTE UN PROFIL ÉTENDU DE RÉSISTANCE ANTIMICROBIENNE**

Les cliniciens sont invités à :

- **Augmenter leur indice de suspicion clinique** pour la salmonellose multirésistante chez toute personne présentant des symptômes compatibles avec une salmonellose et qui s'est rendue au Mexique dans les 7 jours précédant l'apparition des symptômes.
- **Limiter** le plus possible l'usage des antibiotiques aux personnes qui ont une réelle indication clinique.
- Pour tous les cas suspects, **prescrire des cultures de selles ainsi qu'un antibiogramme** afin d'orienter l'antibiothérapie si celle-ci s'avérait nécessaire.
- **Prescrire le retrait du travail** des cas suspects ou confirmés ayant un travail à risque de transmission (travailleur en milieu de garde, travailleur de la santé ou manipulateur d'aliments) selon les recommandations respectives à ces milieux ([https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/journal\\_v07no1\\_maladiesenteriques.pdf](https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/journal_v07no1_maladiesenteriques.pdf))
- Demander au patient de **noter la date de début de ses symptômes** et de dresser la liste des aliments qu'il a consommés et des endroits qu'il a fréquentés dans les sept jours précédant la date de début des symptômes. Il est possible qu'il soit contacté par la Direction de santé publique pour une enquête.

Rédigé par Andrée Maheux, M.D., Ph.D., M.B.A., CCMF

Équipe Prévention et protection des maladies infectieuses

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Les Info-MADO sont accessibles en ligne :

<https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/sante-publique/maladies-infectieuses/maladies>

Pour joindre la Direction de santé publique du CIUSSS  
de la Capitale-Nationale :

- ▶ En tout temps : 418 666-7000, choisir l'option 3, puis l'option 1.
- ▶ Télécopieur confidentiel : 418 661-7153
- ▶ Adresse courriel : 03drspostedegarde@ssss.gouv.qc.ca